

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0017266

33574

MUPRAS
RECEPTION

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01377

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KASRI MOHAMMED

Date de naissance : 01/01/1980

Adresse : 22A Rue Tamda, cité de l'air, Nouaceur

Tél. : 0661 1067 15 Total des frais engagés : 2452,25 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/10/2022

Nom et prénom du malade : KASRI MOHAMMED Age : 72 ans

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAS

Le : 12/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/22	C2 + C3 réin en urgence	300.00 + 300.00	600.00	DR. YOUNES TIBARI Chirurgien Urologue 137, Bd Abdelmoumen N° 19, 5 ^{me} Etage Tél. : 0522 27 35 95 - Gsm : 0633 20 07 05 INPE : 091169722
12/10/2022	CS	300.00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Docteur HADDANI SALAH Médecin d'Anesthésiste Réanimateur INPE : 09160466
PHARMACIE Lot. Khadra Bd. Oum INPE : 09160466 062084025	12/10/22	1029,50 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du SERVICE LABORATOIRE N°4 Laboratoire et du Radiologue HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAâ INPE : 090063272	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
279, Bd. Chefchaouen - Aïn Sebaâ	12/10/22	B 560	610 DH
SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAâ INPE : 090063272	12/10/22	B 150	212,75 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
DEBUT D'EXECUTION				MONTANTS DES SOINS
FIN D'EXECUTION				COEFFICIENT DES TRAVAUX
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERRMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre d'Urologie

Casablanca, le 12/02/2002

Mr. KASRI Nasser

1) PSA Total

2) NFL 9/11

3) TD-TCK

4) Cxmpk

5) EC BU.

~~SERVICE LABORATOIRE N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBA
279, Bd. Cheikh El Zayani - Ain Seba~~

~~Dr. Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
132, Bd Abdelmoumen N° 19, 5^e Etage
Tel. : 0522 27 35 95 - Gsm : 0633 20 07 06
INPE : 091 09 722~~



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 13/10/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 121022-228 Pvt du: 12/10/2022 13:44
Mr KASRI MOHAMMED
IPP Patient : 22-011023/22
Patient Ordinaire :
Prescrit par Dr TIBARI YOUNES

Page : 1/2

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE :

Nature du prélèvement : Milieu du jet

Prélèvement reçu à 14h40

Couleur : Jaune

Aspect : Clair

EXAMEN CYTO-CHIMIQUE :

pH : 6

Nitrites : Négatif

Acetone : Négatif

Glucose : Négatif

Protéines : +

Sang : +

Cellules Epithéliales : Absence

Leucocytes : 4 000 /ml (Inférieur à 10000)

Hématies : 160 000 /ml (Inférieur à 10000)

Cristaux : Absence

Cylindres : Absence

Cellules rénales : Absence

Levures : Absence

Filaments mycéliens : Absence

Examen direct : Absence de germes.

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE :



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 12/10/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 121022-086 Pvt du: 12/10/2022 13:32
Mr KASRI MOHAMMED
 IPP Patient : 22-006323/22
 Patient Ordinaire :
 Prescrit par Dr TIBARI YOUNES

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION

Globules blancs	:	12 480	/mm ³	(4000 - 10000)
Globules rouges	:	5,53	10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)
Hémoglobine	:	16,20	g/dl	(13,5 - 16,9)
Hématocrite	:	49,30	%	(40 - 49)
VGM	:	89,20	fL	(81,8 - 95,5)
TCMH	:	29,30	pg	(27 - 32)
CCMH	:	32,80	g/dl	(32 - 36)
Plaquettes	:	239 000	/mm ³	(150000 - 450000)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	78,80 %	Soit	9834/mm³	(1500 - 7000)
Lymphocytes	:	15,90 %	Soit	1984/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	3,70 %	Soit	461/mm ³	(100 - 1000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,30 %	Soit	162/mm ³	(50 - 500)
Polynucléaires Basophiles	:	0,30 %	Soit	37/mm ³	(10 - 70)

Honoraires

Casablanca , le 12/10/2022

Dossier N°: 121022-228 du: 12/10/2022

Médecin Dr :TIBARI YOUNES

22-011023 N°Chambre

Patient :Mr KASRI MOHAMMED

Analyses	Cotation	Montant
EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE des URINES	150	201,000
Urides	1	11,750
	Total B	150
	Total en dirhams	212,75

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AÏN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ

Honoraires

Casablanca , le 12/10/2022

Dossier N°: 121022-086 du: 12/10/2022

Médecin Dr :TIBARI YOUNES

22-006323 N°Chambre

Patient :Mr KASRI MOHAMMED

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS	100	134,000
TAUX DE PROTHROMBINE	40	53,600
TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE: TCA	40	53,600
PSA Total	300	402,000
Prélèvement sang veineux	1	11,750
	Total B	560
	Total en dirhams	610,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AÏN SEBAâ
INPE : 09006372
279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mr KASRI MOHAMMED

Dossier N°: 121022-086

Page : 2/2

HEMATOLOGIE

GROUPE SANGUIN par méthode de Betn-vincent et Simonin sur gel ortho view

Valeurs Usuelles

Antériorité

Groupe Sanguin ABO : O
Rhésus : POSITIF

le résultat de ce groupage ne peut être considéré comme définitif
il doit être complété par une deuxième détermination

HEMOSTASE-COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Patient : 11,80 sec.
Taux de prothrombine : 96,60 % (70 - 100)

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE

Temps du patient : 27,70 Sec (25 - 38)
Ratio patient / témoin : 1,11 (Inférieur à 1,2)

MARQUEURS TUMORAUX

PSA Total

: 1,79 ng/ml Valeurs Usuelles
(Inférieur à 4)

Antériorité

Antigène prostatique spécifique total

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
Médecin Biologiste
INPE : 090063272

12_10_2022_11_52_17

A

CLINIQUE INTERNATIONAL ONCOLOGIE

SIEMENS

12/10/2022 11 55 12

CH5-2
Rénal
Puiss émise 100%
IM 1.22
ITS 0.4
ITO 0.4
ASC 1
DTCE Haute
Plage dyn 75 dB
THI 3.6 MHz
0 dB
22 ips
Im 280



12_10_2022_11_52_17

A

CLINIQUE INTERNATIONAL ONCOLOGIE

SIEMENS

12/10/2022 11 54 21

CH5-2
Rénal
Puiss émise 100%
IM 1.22
ITS 0.4
ITO 0.4
ASC 1
DTCE Haute
Plage dyn 75 dB
THI 3.6 MHz
0 dB
22 ips
Im 69



12_10_2022_11_52_17

A

CLINIQUE INTERNATIONAL ONCOLOGIE

SIEMENS

12/10/2022 11 52 53

CH5-2
Rénal
Puiss émise 100%
IM 1.22
ITS 0.4
ITO 0.4
ASC 1
DTCE Haute
Plage dyn 75 dB
THI 3.6 MHz
0 dB
22 ips
Im 256



12_10_2022_11_52_17

A

CLINIQUE INTERNATIONAL ONCOLOGIE

SIEMENS

12/10/2022 11 52 18

CH5-2
Rénal
Puiss émise 100%
IM 1.22
ITS 0.4
ITO 0.4
ASC 1
DTCE Haute
Plage dyn 75 dB
THI 3.6 MHz
0 dB
22 ips
Im 1266



Centre d'Urologie

Date : le 12/10/2022

Compte rendu d'Échographie rénale et vésico-prostatique

Identité patient: KASRI MOHAMED

Date de naissance: 01/01/1950

Indication : Hematurie macro avec pollakiurie décision de faire une échographie rénale et vésico-prostatique

REIN DROIT: de taille normale , de contour régulier, bien différencié, avec un bon index cortico-médullaire, sans dilatation pyélo-calicielle, ni image de calcule

REIN GAUCHE : de taille normale, de contour régulier, bien différencié, avec un bon index cortico-médullaire, sans dilatation pyélo-calicielle, ni image de calcule.

VESSIE: Vessie pleine, de bonne capacité, sans anomalie endoluminale

PROSTATE : Contours réguliers, hétérogène, sans calcifications centrales, de volume légèrement augmenté 43*45*48 mm estimé à 47 g.

AU TOTAL : Hypertrophie prostatique sans retentissement.

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA



090063058

CASABLANCA Le : 12-10-2022

Facture N° 28156/22

A. Identification

N° Dossier : COC22J12122435

N° Identifiant : 031469

Nom & Prénom : M. KASRI MOHAMMED

C.I.N : B524737

Adresse : adresse

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 12-10-2022

Date Sortie : 12-10-2022

Médecin traitant : DR . HADDANI SALAH

Traitements :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PARTIE CLINIQUE :						
HONORAIRES ANESTHESISTES						
1	DR. HADDANI SALAH (ANESTHESIE-REANIMATION)		300,00			300,00
Total Rubrique :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
TOTAL GENERAL						
300,00						

TROIS CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré





AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Centre d'Urologie

Casablanca, le

12/10/22

Mr. KASRS Mohamed

Pli confidentiel

Dr. Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
137, Bd Abdelloumen N° 19, 5^{me} Etage
Tél.: 0522 27 35 95 - Gsm : 0633 20 07 05
INPE 091169722

Prise d'antécédent en pré
de chirurgie pour une
cathétrise cystoscopique exploratrice
par une biopsie endoscopique

K30

Dr. Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
137, Bd Abdelloumen N° 19, 5^{me} Etage
Tél.: 0522 27 35 95 - Gsm : 0633 20 07 05
INPE 091169722

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

Centre d'Urologie

Mr. KASSEM M. H.

153,30 x 6

1) Pensi x 16s

109,70 Ngl x 25

2) Contiflo gel

1029,50 Ngl h 60



CONTIFLO®

PPV: 109DH70

30 Gélules

à libération prolongée

Vol orale

0.4 mg

Dr. Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
137, Bd Abdelmoumen N° 10, 3^e Etage
TEL : 0522 27 35 95 - GSM : 0633 20 07 05
INPE 091169722